



BREVET FEDERAL INITIATEUR

CIRCULAIRE

Pour cette saison 2026-2027, la **Ligue Régionale de Tir de Picardie** vous propose une session de formation au diplôme du Brevet Fédéral Initiateur.

La candidate ou le candidat s'inscrivant à cette formation devra suivre l'ensemble du programme de formation inscrit au calendrier de formation saison 2026-2027.

Dates :

Se référer au programme de formation :	Dossier inscription 2026-2027
--	-------------------------------

Horaires :

9h00 – 17h00 : pour toutes les journées de formation y compris la journée de positionnement et celle d'évaluation.

Informations :

Cette session de formation est limitée à la participation de 10 candidats.

Attention : un minimum de 4 participants est requis pour le maintien de cette session.

Si la session présente plus de 10 inscriptions, les inscriptions seront soumises à sélection :

- 1 candidat par club
- La motivation
- Le projet en club

Extrait du règlement de la formation :

Objectif de la formation :

Former des encadrants ayant des compétences leur permettant d'enseigner les bases techniques, à un public désireux de s'initier, en toute sécurité, pour pratiquer les principales disciplines gérées par la Fédération Française de Tir (FFTir).

Conditions d'accès à la formation :

Prérequis :

- Être licencié(e) à la FFTir ; Être licencié à la FFTir durant toute la saison de formation
- Avoir au moins 18 ans au début de la formation. Passerelles pour les titulaires du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE) et du module complémentaire : entrée en formation possible à partir de 17 ans pour les détenteurs de la cible verte ou 16 ans pour les détenteurs de la cible bleue
- Présenter pour les mineurs une autorisation parentale ;
- Être détenteur du diplôme du Brevet Fédéral animateur (BFA) depuis au moins une saison sportive complète
- Être titulaire du certificat de compétences PSC ou équivalent
- Être titulaire du niveau cible jaune du dispositif « cibles couleurs »
- S'inscrire à l'aide du dossier d'inscription et l'avoir renvoyé dans les délais à l'attention de la Responsable Formation de Ligue
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'initiateur
- Avoir l'avis favorable et motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

Les stagiaires devront posséder une licence en cours de validité pour le début du premier module de formation en centre.

Organisation de la formation :

Cette organisation respecte les procédures et les contenus des programmes définis en concertation entre le département formation fédérale de la FFTir et les RFL.

La participation à toutes les dates de jours de formation est obligatoire.

La durée globale de la formation alternée est de 80 heures, se décomposant en :

- 5 heures de formation à distance (formation Ligue)
- 35 heures de formation initiale, positionnement inclus (formation Ligue)
- 40 heures de formation en alternance (situation d'alternance pédagogique en club)

La participation à la journée d'évaluation est obligatoire

La journée de positionnement : permet de sensibiliser les futurs stagiaires sur les attentes de la formation. Cette journée sert également à évaluer le niveau des candidats et à améliorer leurs savoir-faire, et de vérifier le niveau de cible orange.

La formation en centre : est entièrement dévolue à traiter le programme fédéral (4 unités de compétences).

La formation en alternance : consiste en un stage en situation dans un ou plusieurs clubs, permettant au candidat la mise en pratique suite à sa formation initiale des actions d'initiation et de formation aux tireurs du club désirant pratiquer différentes disciplines.

Le contenu et les préparations de ce stage serviront de support à la rédaction d'un rapport d'activité de 6 pages maximum.

La journée d'évaluation : la demi-journée d'évaluation est obligatoire dans le cadre de la validation de la formation. Celle-ci se présentera sous forme d'ateliers.

Matériel : le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leur matériel de tir (équipements, armes et munitions personnels ou prêtés par leur club de tir). 1 boîte de munition est offerte par la Ligue.

Tutorat : les stagiaires doivent proposer un tuteur issu de leur club. Cette personne doit être volontaire et justifier d'une expérience dans une qualification en rapport avec l'objectif de formation visé au niveau BFI.

Les tuteurs se verront proposer une réunion d'information en visioconférence afin de fixer les attendus de leur mission de tuteur.

Si le candidat ne peut proposer un tuteur/une tutrice, la Ligue peut déroger et proposer une personne ressource membre de l'ETR.

Programme de la formation :

Le programme est articulé en Unités de Compétences faisant référence à plusieurs thèmes qui seront développés lors de la formation tant du point de vue théorique que pratique.

A) Capacité à initier au Tir sportif en toute sécurité

UC 1 - Compétence à organiser la sécurité de la pratique (5 heures) :

Etre capable de mettre en place des cycles d'initiation au tir en toute sécurité pour les pratiquants et les autres utilisateurs des installations de tir.

UC 2 - Compétence à organiser une initiation adaptée et de qualité (10 heures) :

Etre capable d'adapter son action pédagogique à un public diversifié en âge et motivation, pour lui donner les éléments techniques fondamentaux permettant l'apprentissage des principales disciplines.

UC 3 - Compétence à transmettre les bases techniques (20 heures) :

Etre capable d'enseigner les gestes fondamentaux dans une approche globale et analytique lors de la conduite des cycles d'initiation.

B) Capacité à se situer en tant qu'initiateur au sein de sa structure

UC 4 - Compétence à s'intégrer en tant qu'initiateur au sein du club (5 heures) :

Connaître le milieu associatif dans lequel l'initiateur va évoluer et être capable de donner des informations sur certains aspects institutionnels et réglementaires.

Validation de la formation :

La validation du BFI sera prononcée par le président de ligue et la RFL, sur proposition du jury plénier qui se réunira à la fin de la session de formation, une fois que le stagiaire aura :

- ❗ Participer à l'ensemble des journées de formation
- ❗ Satisfaire aux différentes évaluations formatives et certificatives réalisées en contrôle continu des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être
- ❗ Participer aux épreuves pratiques « Cibles Couleurs »
- ❗ Participer à une compétition officielle
- ❗ Valider le compte-rendu du stage en situation.

Participation aux journées de formation : celle-ci est obligatoire. Les stagiaires ne pouvant pas, pour raison médicale ou autre (et sur justificatif), participer à l'une ou l'autre des différentes journées, devront suivre une journée de rattrapage.

Évaluations formatives : en cours de formation, des contrôles continus théoriques et pratiques obligatoires seront organisés pour permettre aux stagiaires de se préparer aux évaluations certificatives dans les meilleures conditions possibles. Seuls les stagiaires ayant satisfaits aux épreuves formatives pourront se présenter aux épreuves certificatives.

Évaluations certificatives : en cours de formation, des contrôles continus théoriques et pratiques seront organisés pour évaluer et valider les acquisitions des savoirs, savoirs-faire et savoirs-être. A l'issue de la formation, une journée évaluative sera également mise en place afin d'évaluer ces savoirs.

Épreuve pratique en compétition : cette épreuve est obligatoire, mais non pénalisante. L'épreuve consiste à prendre en compte le score d'un match réalisé dans une épreuve officielle au choix du stagiaire (« Règlement de gestion sportive » - RGS) à l'occasion d'une compétition organisée par le département, la ligue ou la FFTir au cours de la saison ou bien des cinq dernières années.

Épreuves pratiques « Cibles Couleurs » : ces épreuves sont obligatoires. Celles-ci concernent les cibles orange et verte et consistent à les faire passer en suivant le protocole défini par le département formation fédérale.

Compte-rendu du stage en situation auprès d'un club : le stage en situation auprès du club devra être validé par la RFL après la transcription de l'avis motivé et de la signature du président de l'association sur le « Passeport formateur fédéral » du stagiaire et suite à l'envoi par le stagiaire du rapport d'activité. Le stage en situation est une partie importante de la formation et pourrane pas être validé s'il apparaît à la RFL qu'il n'a pas été réellement conduit.

Matériel nécessaire :

- ! Matériel de prise de note
- ! Votre passeport Formateur fédéral

Pour la journée de positionnement : équipements, armes et munitions personnels ou prêtés par le club pour la pratique à 10 mètres.

Pour les autres journées : le point sera fait à chaque fin de modules et sera précisé dans les convocations de chaque journée envoyées.

Matériel fourni par la Ligue :

- ! Guide pédagogique de l'initiateur
- ! Livret de formation initiateur
- ! Fiches du classeur « cibles couleurs » niveau orange et vert

Inscriptions :

Dossier d'inscription complété à envoyer par mail à la Ligue avant la date limite.
Valider le règlement avant la journée de positionnement.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans dossier complet et modalités respectées.

Une confirmation d'inscription sera adressée par mail à chaque candidat retenu.

Pour les candidats non retenus, un mail précisant la raison vous sera envoyé.

Informations :

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter la Responsable de formation de la Ligue de tir de Picardie :

Angélique LEGRAND-TROUSSELLE.

Mail : rfl-rel@liguedetirdepicardie.fr